

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2007

224x07

TARIFS 2008 MINI THEATRE HENRI MARTINET

Par délibération n° 222 x 06 du 30.11.2006, le Conseil municipal a fixé les tarifs de location pour l'année 2007.

Pour tenir compte de l'évolution des prix depuis cette décision, il est proposé au Conseil Municipal d'actualiser les tarifs de location comme suit, pour l'année 2008 :

Tarifs théâtre Henri Martinet

Associations	382,00 €
Caution	177,00 €
Intervention technique " Régisseur "	104,00 €

DISPOSITIONS DIVERSES :

A- Partis politiques :

Seuls les partis politiques ayant un siège sur la commune et une section locale active pourront organiser 3 réunions gratuites publiques ou de leur section par an en semaine hors vendredi. Période électorale : 1 réunion gratuite – à chacun des tours du scrutin – publique ou de leur section pour les partis politiques ayant un siège social sur la commune et une section locale active.

B- Locations pour une association :

Le théâtre étant utilisé principalement par le CDC, toute location devra être effectuée en collaboration entre la ville et ce dernier.

C- Gratuité :

Prêt gratuit pour toute manifestation organisée en collaboration avec la Ville dans le cadre d'une convention d'actions caritatives, humanitaires ou présentant un intérêt pour l'image de la commune.

D- Délai de location :

Minimum 2 mois avant la location afin de prévoir la présence d'un régisseur.

Vu l'avis favorable de la Commission Culture vendredi 12 octobre 2007

Le CONSEIL MUNICIPAL après avoir entendu l'exposé

- APPROUVE les tarifs proposés.
- DECIDE de fixer l'augmentation au 1er janvier 2008
- SE PRONONCE comme suit :

POUR	:	31
CONTRE	:	0
ABSTENTION	:	0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 31 octobre 2007
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

DOCTEUR J. COUPIER